

Pass' MÉTIERS

- Agriculture -



LE MINI STAGE
de découverte d'entreprise



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



TU TE POSES DES QUESTIONS SUR UN MÉTIER, UN SECTEUR D'ACTIVITÉ, UNE FILIÈRE... SUR TON AVENIR ?

On a la solution pour toi : **Pass'
MÉTIERS**



C'EST QUOI ?

Pass'Métiers te permet de découvrir 2 métiers dans la même entreprise ou le même métier dans 2 entreprises différentes.



QUAND ?

Tu peux effectuer ton stage uniquement pendant tes vacances scolaires.



POUR QUI ?

Que tu sois collégien-ne en 4^{ème} ou 3^{ème}, lycéen-ne ou étudiant-e, tu peux y prétendre.



COMBIEN DE TEMPS ?

De 1 à 5 jours, c'est toi qui choisis la durée en fonction de ton emploi du temps.

POURQUOI FAIRE TON PASS'MÉTIERS ?



1

Pour faire le bon choix d'orientation : Fais le tri dans les métiers qui te plaisent pour construire ton projet personnel au plus proche de tes attentes

3

Pour bâtir ton réseau de professionnels : Rencontre des chefs d'entreprise, des salariés, qui pourront t'accompagner dans un avenir proche

2

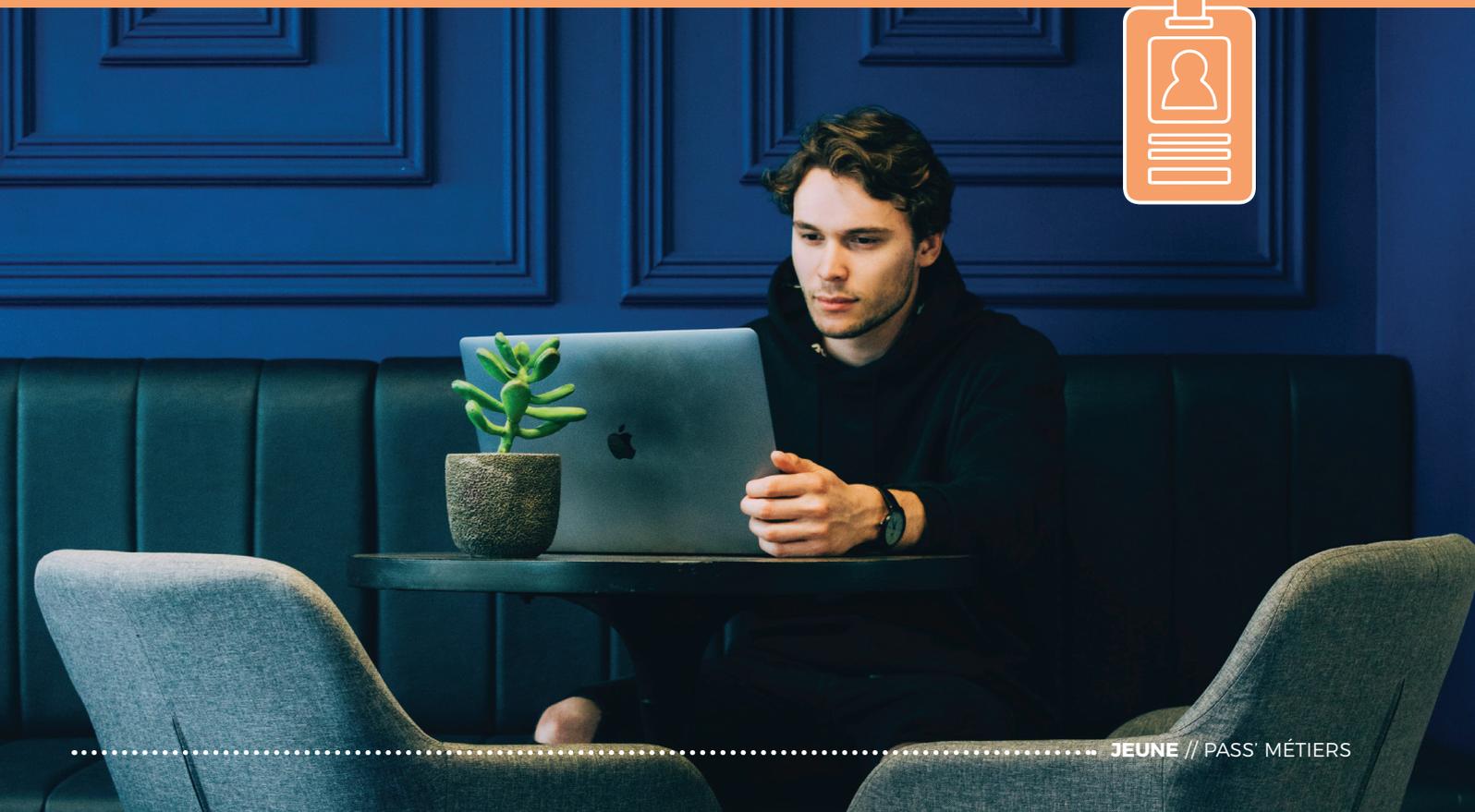
Pour construire ton projet personnel : Vis une expérience en entreprise pour te faire une idée précise et réaliste du métier qui te plaît

4

Pour saisir l'opportunité qui t'est offerte : Si ça matche avec ton entreprise, pourquoi ne pas envisager un contrat d'apprentissage ?

COMMENT FAIRE ?

- Trouve ton entreprise ou renseigne toi auprès de ta Chambre d'Agriculture locale qui t'accompagnera dans ta recherche
- Une fois ton entreprise trouvée, ta Chambre d'Agriculture validera ton Pass'Métiers et établira ta convention de stage
- Tu renseigneras ta convention de stage avec l'entreprise et tu la signeras en 3 exemplaires (si tu es mineur, tes parents la signeront)
- Tu définiras avec l'aide de ton employeur, le déroulé et l'organisation de ton stage de découverte



Pass' MÉTIER

- Agriculture -



Pass'
MÉTIER

- Agriculture -

INTÉRESSÉ(E) ?

Prends contact avec ton correspondant Pass'Métiers

Charente	accueil@charente.chambagri.fr	05 45 24 49 49
Charente Maritime	accueil@charente-maritime.chambagri.fr	05 46 50 45 00
Corrèze	accueil@correze.chambagri.fr	05 55 21 55 55
Creuse	accueil@creuse.chambagri.fr	05 55 61 50 00
Deux Sèvres	accueil@deux-sevres.chambagri.fr	05 49 77 15 15
Dordogne	accueil@dordogne.chambagri.fr	05 53 35 88 48
Gironde	accueil@gironde.chambagri.fr	05 56 79 64 00
Haute Vienne	accueil@haute-vienne.chambagri.fr	05 87 50 40 00
Landes	accueil@landes.chambagri.fr	05 58 85 44 48
Lot-et-Garonne	sabine.saudoyer@cda47.fr	05 53 77 83 50
Pyrénées Atlantiques	accueil@pa.chambagri.fr	05 59 80 70 00
Vienne	accueil@vienne.chambagri.fr	05 49 44 74 74

nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr

Un programme subventionné par la Chambre d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine et la Chambre de Commerce et d'Industrie Nouvelle-Aquitaine